

ZOHEIR SNASNI

Droit des Etrangers en Algérie

2005

1188 D

EDITIONS DAR EL GHARB

SOMMAIRE.

TITRE	PAGE
DISPOSITIONS RELATIVES A LA SITUATIONS DES ETRANGERS EN ALGERIE.	11
- Ordonnance n°66-211 du 21-07-1966 relative a la situation des étrangers en Algérie complétée et modifiée par l'ordonnance 67-190.	13
- <i>Décret n° 66-212 du 21 juillet 1966 portant application de l'ordonnance n° 66-210 du 21 juillet 1966 relative à la situation des étrangers en Algérie modifiée par le décret n°67-127 modifié complété par le décret n°71-204, modifié et complété par le décret présidentiel n°03-251 du 19 juillet 2003.</i>	21
- <i>Décret n° 76-56 du 25 mars 1976 relatif à la circulation et au séjour en Algérie des ressortissants français modifié par le décret n°88-28 du 9 février 1988.</i>	29
- <i>Décret n° 81-158 du 18 juillet relatif à la circulation et au séjour en Algérie des Ressortissants tunisiens.</i>	33
- <i>Décret n° 86-237 du 16 septembre 1986 relatif à la déclaration d'hébergement d'étrangers.</i>	35
- <i>Circulaire n° 31/DGRRRAAG/RC/BR.1 du 1 décembre 1971. Relative à la circulation des Etrangers en Algérie.</i>	37

- Décret n°84-162 du 7 juillet 1984 fixant les règles relatives à l'exercice de la chasse par les étrangers, modifié par le décret n°87-229 du 27 octobre 1987. 63

CONDITIONS D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS ETRANGERS.

- Ordonnance n° 71 - 60 du 5 août 1971 relatif aux conditions d'emploi des étrangers 81

- Décret n° 72-33 du 21 janvier 1972 portant application de l'ordonnance n° 71-60 du 5 août 1971 relative aux conditions d'emploi des étrangers. 85

- Décret n°82-510 du 25 décembre 1982 fixant les modalités attribution du permis de travail de l'autorisation de travail temporaire aux travailleurs étrangers 89

- Décret n°86-276 du 11 novembre 1986 fixant les condition de recrutement des personnels étranger dans les services de l'Etat , des collectivités locales , établissements, organismes et entreprises publics modifié et complété par le décret exécutif n°04-315. 97

CONDITIONS D'ADMISSION, D'ETUDE ET DE PRISE EN CHARGE DES ETUDIANTS ET STAGIAIRES ETRANGERS

- Décret n°86-61 du 25 mars 1986 fixant les conditions d'admission l'étude et de prise en charge des étudiants et stagiaires étrangers. 111

**DISPOSITIONS RELATIVES AUX
PROFESSIONS
COMMERCIALE, INDUSTRIELLE, ARTISANALE
ET LIBERALE EXERCEES PAR LES
ETRANGERS SUR LE TERRITOIRE
NATIONAL.**

- | | |
|--|------------|
| <p>- Décret n°75-111 du 26 septembre 1975 relatif aux profession commerciale, industrielle, artisanale et libérale exercées par les étrangers sur le territoire national.</p> | <p>123</p> |
| <p>- Arrêté interministériel du 17/05/1977 portant application des dispositions décret n°75-111 du 26 septembre 1975 relatifs aux professions commerciale, industrielle, artisanal et libérale exercées par les étrangers sur territoire national.</p> | <p>127</p> |
| <p>- Décret exécutif n°95-93 du 24 Chaoual 1415 correspondant au 25 mars 1995 portant modalités d'autorisation de transfert par l'associé étranger du montant de ses amortissements et de ses bénéfices nets.</p> | <p>133</p> |
| <p>- Décret exécutif n°97-38 du 9 Ramadhan 1417 correspondant au 18 janvier 1997 portant modalités d'attribution de la carte de commerçant aux représentants étrangers des sociétés commerciales.</p> | <p>137</p> |

**REGLEMENTATIONS DES ACTIVITES DES
CENTRES CULTURELS ET/ OU
D'INFORMATION ETRANGERS.**

- | | |
|---|------------|
| <p>- Décret n°81-293 du 24 octobre 1981 portant réglementation des activités des centres culturels et / ou d'information étrangers.</p> | <p>145</p> |
|---|------------|

DISPOSITIONS RELATIVES A LA NATIONALITE ALGERIENNE.

- *Ordonnance n°70-86 du 18 décembre 1970 portant code de la nationalité algérienne, modifié et complété par l'ordonnance 05-01.*

153

DISPOSITIONS RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS

- *Ordonnance n°01-03 du Aouel Joumada Ethani 1422 correspondant au 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.*

167

CONVENTIONS, PROTOCOLES ET ACCORDS INTERNATIONAUX.

- *Décret n° 63-116 du 17 avril 1963 portant publication de conventions et accords algéro-marocains en date du 15 mars 1963.*

1814

- *Décret n° 63-450 du 14 novembre 1963 portant ratification de conventions, accords, déclarations et protocole entre la République algérienne démocratique et populaire et la République tunisienne signés à Alger le 26 juillet 1963.*

185

- *Décret présidentiel n°91-240 du 20 juillet 1991 portant ratification de l'échange de lettres entre le ministre des affaires étrangères de la République algérienne Démocratique et Populaire et le ministre des affaires étrangères de la République Tunisienne relatif à l'établissement des ressortissants des deux pays, signé le 15 mai 1981.*

189

Résumé

Ce livre est un recueil de textes législatifs et réglementaires concernant la situation des Etrangers en Algérie, à jour des toutes dernières réformes. Il fait le point sur l'ensemble des dispositions qui régissent la circulation et le séjour des Etrangers, la déclaration d'hébergement, les conditions d'emploi des travailleurs étrangers, les conditions d'admissions, d'études et de prise en charge des étudiants et des stagiaires étrangers. Il contient également les dispositions relatives aux professions commerciales, industrielles, artisanales et libérales exercées par les Etrangers sur le territoire national, la réglementation des activités des centres culturels et / ou d'information étrangers, les dispositions relatives à la nationalité algérienne et au développement de l'investissement. Instrument de travail pratique destiné particulièrement aux avocats, juges, administration et/ ou étudiants investis dans le droit des Etrangers.